Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-215602277-20260528-04052026-DE

COMMUNE DE SAINT MALO DES TROIS FONTAINES
MAIRIE
20 AVENUE DU PORHOET
56490 SAINT MALO DES TROIS FONTAINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Date de convocation :

21/05/2026

Le **Jeudi 28 mai à 20h00**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame TANGUY Fabienne.

Présents : Mme ANCELIN Gina, Mr ANCELIN Jean – Luc, Mme ALVAREZ Dominique, Mr ALVAREZ Emmanuel, Mr DAHIREL Fabien, Mr FLEURY Matthieu, Mme HOUSSIN Mélinda, Mr LE TURNIER Fabien, Mme MADEC Mélinda, Mr NAUDIN Yohann, Mr RORTHAIS Anthony, Mme SAMSON Aurélia, Mr TANGUY Bruno, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Absents : Mme DEMANET Marine,

Secrétaire de séance : SAMSON Aurélia

Objet de la délibération :

04-05/26 : Taille des haies : étude des devis

Mme TANGUY présente le devis reçu en mairie pour réaliser la taille des haies de sapin à la mairie, au terrain de foot et au cimetière. Seule l'entreprise Brocéliande paysage a répondu pour un montant de 3 878,64 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Valide** le devis proposé

VOTE :
Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 04/06/2026

Et publication ou notification du : 04/06/2026

Le Maire

Mme TANGUY Fabienne